

# L'INDUSTRIE DE LA TANNERIE A PONT-AUDEMER

*Conférence de M. Daligaux,  
Responsable du personnel dans les tanneries.*

C'est Monsieur Daligaux qui nous présente l'industrie de la tannerie à Pont-Audemer. Entré à 14 ans dans le métier, il a pris sa retraite en 1995, il était alors chef du personnel à l'usine Costil.

## **Qu'est-ce que le cuir?**

C'est le matériau obtenu à partir de la peau de toutes sortes d'animaux, après sa transformation à l'aide de différents procédés chimiques et mécaniques. Ces peaux d'animaux ont d'abord été utilisées pour se vêtir, comme couchage, aussi pour recouvrir les tentes. Puis, elles ont servi pour la confection d'ustensiles domestiques, pour les armes de chasse ainsi que pour la protection du pied (pour cette dernière entre 6000 et 4000 avant Jésus-Christ)

## **Évolution des techniques de la transformation de la peau en cuir**

Dans une atmosphère humide, les peaux brutes sont putrescibles et dans une atmosphère sèche, elles deviennent dures et cassantes. Pour pallier à ces inconvénients, l'observation a permis de trouver différents procédés.

Exemples:

- l'action conservatrice de la cendre chaude et des fumées sur les dépouilles fraîches
- la macération dans les graisses animales
- le constat de l'action de l'urine (d'où la conception des tanins synthétiques modernes)
- le constat des effets de certaines substances végétales : bois, résine, feuille (d'où la naissance des tanins végétaux encore employés aujourd'hui) et de l'action de certains terrains sableux (d'où la naissance des tanins minéraux).

Toutes ces découvertes sont apparues au cours des siècles. L'évolution s'est faite très lentement. Les plus grands progrès techniques sont surtout intervenus au cours des deux derniers siècles. Tout cela fait que le cuir que nous connaissons aujourd'hui est agréable au toucher, joli à l'œil et dégage une bonne odeur. Il est présent partout dans notre vie : nos chaussures, notre porte-monnaie, notre ceinture, notre bracelet-montre, notre veste, notre sac à main, la garniture de nos fauteuils, de nos sièges de voiture...

## **Historique de la tannerie à Pont-Audemer**

Déjà au 17<sup>e</sup> siècle, Pont-Audemer était réputée pour l'importance et la qualité de ses tanneries et mégisseries. Ainsi, les tanneurs et corroyeurs obtinrent de fournir les armées

royales et en 1696, Louis XIV leur accorda un blason que l'on peut voir sculpté dans l'une des chapelles de l'église de Pont-Audemer.

Il y a trois raisons pour lesquelles l'installation du travail du cuir se fit à Pont-Audemer:

- l'abondance de l'eau, grâce à la Risle et ses nombreux canaux secondaires.
- la présence de la forêt qui fournit les écorces utilisées pour le tannage
- la possibilité d'approvisionnement en peaux brutes dans cette région d'élevage.

Mais dès le 18<sup>e</sup> siècle, grâce à leur technique plus évoluée, les Anglais inondent le marché de leur production ; devant cet état de fait, deux tanneurs de Pont-Audemer, messieurs Legendre et Martin, passent en Angleterre pour se perfectionner dans l'art du tannage et du corroyage. Ils reviennent en compagnie d'ouvriers anglais et mettent en pratique les perfectionnements acquis Outre-Manche.



*Une ancienne tannerie*

Devant leurs très bons résultats, en 1786, Monsieur de Calonne ministre des finances de Louis XVI leur accorde un prêt de 125000 livres pour financer l'installation d'un centre de recherches de fabrication du cuir anglais utilisé notamment pour la sellerie. Et leur entreprise fut autorisée à prendre le titre de «Manufacture Royale ». En 1791, cette entreprise devint un «centre d'instruction» dotée d'une subvention de 350000 livres qui avait pour mission de former les jeunes tanneurs. Mais dans les années qui suivirent, des troubles interviennent dans l'entreprise. Nombre d'ouvriers la quittent (dont monsieur Plummer) et fondent une maison rivale en 1794.

1810, un recensement fiscal dénombre dans l'Eure 220 établissements pour le cuir dont 57 à Pont-Audemer. Cette année-là, ces 16 établissements (514 personnes employées) avaient travaillé 17000 peaux : 37000 peaux de bovins et chevaux, 65000 peaux de veaux et 75000 petites peaux de chèvres et moutons.

En 1831, monsieur Plummer mit au point la fabrication du cuir verni utilisé d'abord pour les capotes de voitures à cheval puis pour l'équipement des premières torpédos.

D'ailleurs, l'un des «Taxis de la Marne » exposé au musée des Invalides est très certainement équipé de cuir de l'entreprise Costil de Pont-Audemer.

Après monsieur Plummer se succédèrent à la tête de l'entreprise, messieurs Couillard et Vitet, puis messieurs Corbeau, Gruel et Ferret et vers 1905, monsieur René Costil, alors collecteur de cuirs bruts s'associe avec Monsieur Gruel et, dès 1909, il reste seul à la tête de la direction.

### **Historique de l'entreprise Costil**

Très dynamique, monsieur Costil mit en œuvre de nouvelles techniques qui améliorèrent les résultats. Mais en 1914 l'entreprise Costil doit se reconvertir pour faire le « cuir en huile» indispensable à la fabrication des brodequins de l'armée.

Avant 1914, il ne reste plus que 15 tanneries à Pont-Audemer. Les productions sont alors:

- le cuir pour les semelles
- le cuir en huile
- le cuir pour la sellerie et les harnachements
- le cuir pour les capotes de voitures
- le cuir pour l'industrie textile, les galoches, les sandales et les ceintures.

En 1922, monsieur Costil achète les deux entreprises voisines, celles de monsieur Aubert et de Monsieur Baston. Il continue la fabrication des cuirs pour filature de la tannerie Aubert et remplace la fabrication de la capote en cuir des ateliers Baston par celle des garnitures pour sièges des limousines.

En 1925, il achète la société «le Cuir de Pont-Audemer» et en 1929 les Tanneries Modernes. Dès lors, une partie de ses usines va être équipée et transformée pour mettre en place le tannage à base sels minéraux (chrome, alun, zirconium ), ce qui lui permettra la réalisation du cuir verni pour les chaussures.

Son autre groupe d'usines, situé place d'Armes, continuera le tannage végétal pour la garniture automobile et l'ameublement.

En 1929-1930, la crise économique générale et l'apparition de produits de remplacement du cuir (crêpe, caoutchouc) font disparaître progressivement les tanneries qui confectionnaient le cuir à semelles.

En 1935, monsieur René Costil décède et son fils Etienne prend la direction de l'affaire ; il crée alors une S.A.R.L. Mais à nouveau, c'est la guerre. A nouveau il faut reconvertir les ateliers. Hélas, dès 1940, c'est la mise en sommeil forcée de la production. Et

en 1944, lors des combats de Normandie, sont détruits complètement le groupe d'usines Tanneries Modernes et partiellement celles de la place d'Armes .

La reconstruction sur place des ateliers détruits n'étant pas autorisée, elle se fit à la sortie ouest, le long de la Risle maritime. Les premiers ateliers furent opérationnels en 1951 et le déménagement complet se fit en 1956. A cette époque, on disait que les équipements de cette usine étaient les plus modernes de la profession en Europe.

Dans la meilleure période, aux alentours des années 1970, il y était travaillé entre 1800 et 2000 peaux de bovins par jour. On travaillait essentiellement le cuir pour chaussures ; les autres productions étaient les peaux pour les garnitures automobiles, l'ameublement, la maroquinerie (serviettes, sacs à main, ceintures, portefeuilles, bracelets-montres).

En 1972, l'entreprise Costil, alors très florissante, réalise sa fusion avec les Tanneries de France de Lingolsheim (Alsace). Elle devient alors une société anonyme dénommée « Costil Tanneries de France » dont 75% des parts sont détenues par la société Costil et Fils. Le siège social reste à PontAudemer.

En 1977, monsieur Etienne Costil prend sa retraite et est remplacé par son fils Alain. Les deux entreprises regroupées avaient, à côté d'une base d'articles analogues, des spécialités qui se complétaient : en Alsace, les articles sur veaux et à Pont-Audemer les articles pour garnitures automobiles et l'ameublement. Cela permit de ne faire qu'un seul service commercial.

Chacun des sites avait ses atouts propres : la proximité de l'Allemagne de Lingolsheim permettait le développement de la vente des produits de Pont-Audemer vers les pays de l'Est et la haute technicité des ateliers de Pont-Audemer faisait que tout le tannage s'effectuait ici pour les deux entreprises.

Dans les années 1974 et suivantes, survint une période difficile pour toute la profession de la tannerie en Europe. Les importations massives de cuir fini en provenance surtout de l'Amérique du Sud ont fortement perturbé le marché. Les entreprises durent réduire leur activité, « Costil Tanneries de France » ne fit pas exception. Pour redresser la situation, un vaste programme fut mis en place :

- Réorganisation et regroupement des ateliers, des objectifs et des réseaux de vente
- Abandon de produits de bas de gamme au profit de produits hauts de gamme, moins concurrencés.

Ces efforts ont porté leurs fruits car à partir des années 1980, la rentabilité redevint progressivement satisfaisante.

Mais en 1986, un nouveau problème surgit : l'entreprise fut mise en demeure de se doter d'une station d'épuration répondant aux normes en vigueur. Seule elle ne pouvait la financer. En 1977 elle s'associe donc avec deux autres tanneries et est ainsi créée une nouvelle société dénommée « Unité Normande de Tannage ». Le coût de cette station s'est élevé à plus de 30 millions de francs.

La nouvelle entreprise exerçait son activité dans les locaux de l'usine Costil et regroupait les quatre premières opérations de la fabrication : cuirs bruts, ateliers de rivière, de tannage et d'essorage.

Arrivé à l'âge de la retraite, en 1994-1995, monsieur Costil cède son entreprise au groupe Crédit Lyonnais par l'intermédiaire de sa branche industrielle Altus. Monsieur Leclerc en devient le P.D.G.

En 1999, l'entreprise est revendue à une société italienne et, après un dépôt de bilan en 2003, elle est rachetée par une entreprise espagnole .

Mais en 2005, par manque de capitaux, la liquidation définitive est prononcée. Passionné par son métier monsieur Daligaux a été passionnant. Merci à lui pour sa compétence et sa grande disponibilité.

Après son exposé, de nombreuses questions fusent prouvant l'intérêt de l'auditoire. Voici quelques-unes des réponses apportées:

Les clients étaient

- pour les garnitures automobiles Peugeot PSA, Renault, Fiat et quelques marques anglaises
- pour la maroquinerie Hermès, le Tanneur, Pourchet, Lancel
- pour les chaussures Labelle, André, Marco, Méphisto, Paraboot, Adidas.

Quelques précisions également quant aux couleurs. Le bleu ciel est obtenu grâce au sel de chrome et, pour le blanc, il fallait après le sel de chrome un tannage à l'alun.

Le soir même, monsieur Daligaux revenait nous présenter de nombreux documents photographiques ainsi que des échantillons de cuir, la soirée a ainsi heureusement complété l'exposé.

*Nancy*



## LES TANNERIES DE PONT-AUDEMER

### *Présentation de Monsieur Daligaux*

En complément de sa conférence, Monsieur Daligaux nous propose un film et une exposition afin que nous puissions découvrir :

- les sites anciens de tanneries à Pont-Audemer ainsi que les installations modernes d'après 1950.
- la réalité des conditions de travail
- la complexité du travail de la peau avec toutes les étapes de la réception des peaux en poil à la livraison des cuirs :

- épilage,  
écharnage,
- refendage dans  
l'épaisseur pour  
dissocier fleur et croûte,

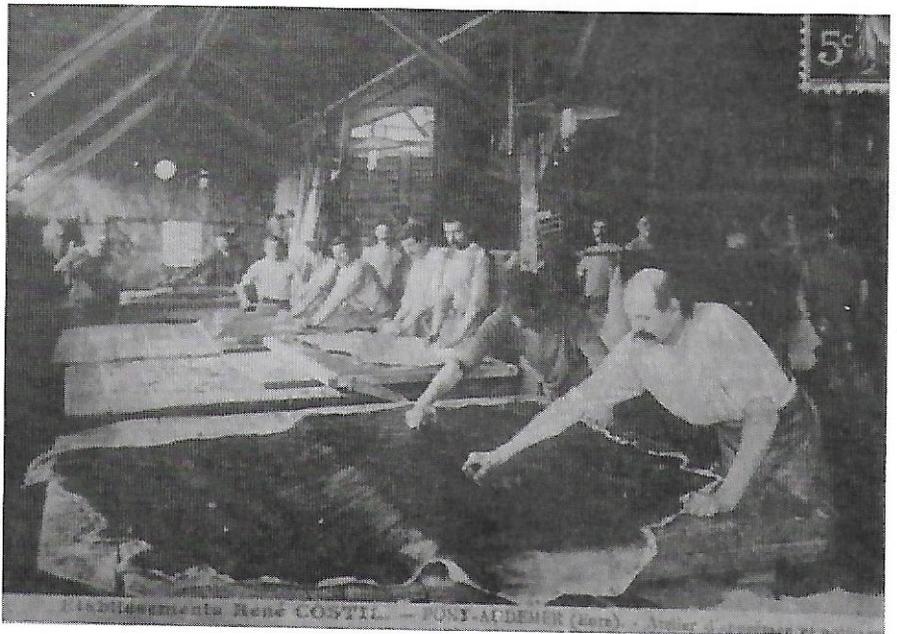
- tannage aux  
sels de chrome,  
essorage,

- classement en choix :  
1/2 → maroquinerie ;  
2/3 → voiture ;

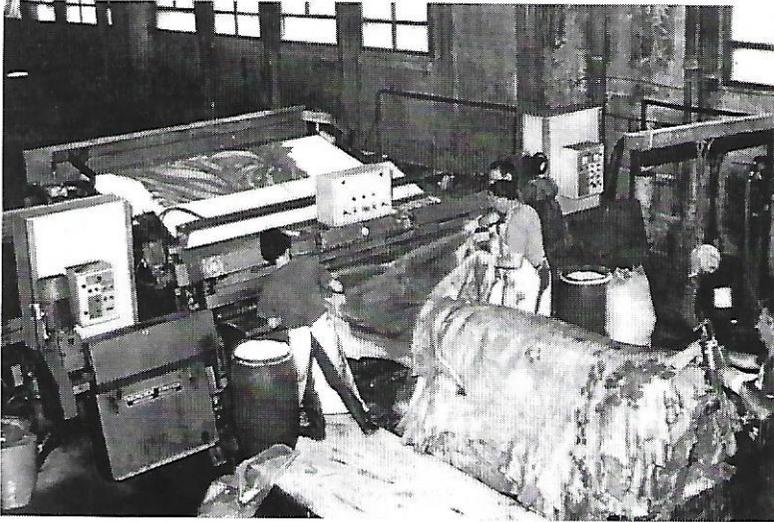
3/4/5 → chaussures

- rabotage pour rendre  
le cuir plus fin, dérayage,

- teinture, nourriture pour le rendre plus souple
- mise au vent, séchage, débordage, palissonnage, ponçage, finissage,
- grainage pour donner l'aspect crocodile, autruche...
- création par les chimistes de teintures à la demande



Le temps de fabrication était de 25 jours ouvrables ; vu la quantité de peaux traitées, cela entraînait une immobilisation importante de capitaux, d'où les regroupements d'entreprises.



L'usine comptait 10% de femmes après les années 50.

Nous avons de plus le plaisir de toucher et sentir de nombreux échantillons provenant de l'entreprise.



Puis, nous accueillons Natacha Richer.

Originnaire de la région de Pont-Audemer et intéressée par l'art et le patrimoine industriel, elle a choisi pour son master le thème des tanneries de Pont Audemer.

Actuellement étudiante à l'université de Rennes, elle prépare une thèse sur

L'industrie du cuir en Normandie de 1750 à 1945

Histoire et patrimoine

1750 correspond à d'importantes mutations dans l'industrie du cuir et 1945 aux destructions et aux débuts des fermetures.

L'étude concernera toute la Normandie, soit environ 50 communes et 400 sites à répertorier, inventorier... et ce à travers le patrimoine restant, la mémoire ouvrière, l'iconographie. ..

Cela nécessitera un travail de prospection sur le terrain, des recherches aux archives, au cadastre, dans les souvenirs familiaux... et amènera à la création d'une base de données des sites ainsi qu'à leur cartographie.

Elle envisage aussi une comparaison avec d'autres provinces, voire d'autres pays !

Vaste programme mais que l'enthousiasme et la ténacité de cette jeune étudiante devrait lui permettre de mener à bien. Tous nos vœux de réussite.

*Caroline.*